



Charte d'utilisation du Logo

l'Office de Tourisme

du Pays du Saulnois

Cette charte présente les éléments caractéristiques de la nouvelle identité visuelle de l'Office de Tourisme du Pays du Saulnois.

L'objectif : Créer une « marque » afin de positionner le territoire du Saulnois comme Terroir de Charme.

Le but de cette charte : Associer un maximum de supports touristique du Saulnois afin de marquer de manière forte la communication touristique.

Notre logo est destiné à être largement partagé et repris dans vos propres communications. Cependant, il ne peut être modifié [proportions, couleurs, éléments...]. L'office de Tourisme du pays du Saulnois se réserve le droit d'approuver ou de désapprouver toute utilisation du logo, afin d'assurer son utilisation correcte, conformément à l'éthique, la morale et aux intérêts de la destination touristique du Saulnois.

La taille minimum du logo sera de 3 cm de largeur, pour une bonne lisibilité de ce dernier, celle-ci devra jamais être inférieure.

Un panache de 4 couleurs est à votre disposition, avec et sans balise « terroir de charme ».

3 notes importantes :

- Sur fond clair, utilisation du logo couleur ou noir
- Sur fond foncé, utilisation du logo blanc
- Sur fond type image, utilisation du logo sur cartouche blanc ou noir selon la charte



Les interdictions :



Pour toute information complémentaire, merci de contacter Charlene WOLFF à l'adresse suivante : communication@tourisme-saulnois.com